

## **Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3** **LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)**

<b>Objectifs de la formation</b>	<b>Public</b>	<b>Prérequis</b>
<p>A l'issue de la formation, le participant aura acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences nécessaires afin d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550</li> <li>• Les savoir et savoir-faire permettant de maintenir son habilitation électrique B1XL/B2XL<sub>déconstruction</sub></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne habilitée intervenant sur véhicule électrique ou hybride et réalisant des opérations de déconstruction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer d'un titre d'habilitation valide (B1XL-B2XL déconstruction)</li> </ul>

<b>Durée</b>	<b>Effectif</b>	<b>Dates et Lieux</b>
• 1 jour (7 heures)	• Limité à 8 personnes par session	• Nous consulter

### **Programme de la formation**

Activité théorique (en salle)       Activité pratique (en salle ou en Atelier)

<b>Evaluation des connaissances</b>	Test de début de stage (*) (*) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire en amont de la formation.
<b>1 - Risques électriques et prévention</b>	Les causes d'accident d'origine électrique / Les dangers du courant électrique sur le corps humain / Synthèse des risques inhérents aux VE-VH / Comportement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique / La prévention par le comportement / Les EPI / Balisage de la zone de travail / Outillage spécifique / L'indice de protection
<b>2 - La réglementation</b>	Historique / Les différentes opérations / L'habilitation électrique / Les symboles d'habilitation / Les zones d'interventions / Tableau récapitulatif selon la NF C18-550
<b>3 - Rôles et limites d'intervention</b>	Hiérarchie / Personnel habilité / Personnel non-habilité
<b>4 - Opérations de déconstruction</b>	L'analyse du risque / Avant de procéder à la déconstruction d'un VE-VH / Véhicule-engin en fin de vie / Véhicule-engin accidenté / Déconnexion batterie / Manipulation des batteries / Conduite à tenir en cas de batterie endommagée / locaux et emplacements de stockage batterie / Fin de travail / Désassemblage d'un véhicule-engin / Synthèse d'une intervention
<b>5 - Mise en sécurité et intervention sur VE-VH (avec avis sur habilitation électrique)</b>	Intervention et mise en sécurité sur VE-VH / Respect des règles de sécurité et des moyens de protection obligatoires / Remplissage des documents administratifs / Organiser les étapes de désassemblage d'un VE-VH / Organiser les étapes de dépose d'un pack batterie / Stocker et entreposer des batteries conformément à la norme NF-C18-550/ Avis sur habilitations B1XL/B2XL <sub>déconstruction</sub>
<b>6 - Opérations d'ordre électrique et non électrique</b>	Mises en situations afin de définir le niveau d'habilitation nécessaire et les moyens à mettre en œuvre afin d'intervenir en toute sécurité
<b>Validation des acquis et synthèse</b>	Test de fin de stage (**) et rappels des différents modules vus en salle et en atelier Point sur l'atteinte des objectifs, des attentes, évaluation de la satisfaction. (**) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire sur les thèmes développés lors de la formation. Le résultat obtenu a une influence sur l'avis donné par le formateur.

A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail

## **Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3** **LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)**

### **Modalités d'accès à la formation**

- Plan de formation



### **Modalités, méthodes et moyens pédagogiques**

- Formation présentielle avec évaluations individuelles théoriques et pratiques réalisées au cours de la formation
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier
- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- EPI/EPC, matériel et pièces pédagogiques



### **Compétences du formateur**

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique (VE-VH) et pédagogique
- Formateur expérimenté dans le domaine de l'habilitation et disposant des habilitations électriques obligatoires



### **Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation**

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir d'une pièce d'identité, de sa convocation au stage, de vêtements de travail et de chaussures de sécurité



### **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation**

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances acquises réalisé en fin de stage



### **Modalités d'évaluation de votre satisfaction**

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage



### **Formalisation à l'issue de la formation**

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
  - Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO
  - A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois
- Titres d'habilitation : B1XL/B2XL<sub>déconstruction</sub>



### **Personnes en situation de handicap**

- L'ensemble de nos formations sont accessibles à tout public, y compris les personnes en situation de handicap (PSH)  
Pour toute information, contactez notre référént handicap



### **Tarif catalogue**

- Nous consulter ou consulter le site web [www.forvatec.com](http://www.forvatec.com)